

TROISIEME CONCOURS 2025 ÉTAT RÉCAPITULATIF DES MANDATS ÉLECTIFS LOCAUX

Observation importante

Les renseignements portés ci-dessous conditionnent l'admission à concourir au troisième concours.

Le présent état doit être établi et signé par le préfet du département dont relève(nt) le(s) mandat(s) pris en compte.

MANDAT(S) EXERCÉ(S) par :

Nom de famille et prénom :

Né(e) le : à

Désignation de ou des mandat(s) (conseiller régional, conseiller départemental, maire, adjoint au maire, conseiller municipal)	Lieu d'exercice du mandat	Période du mandat effectué	
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....

Soit une ancienneté projetée deans,mois et jours **au 1^{er} janvier 2025.**

Au cours d'un ou plusieurs mandats pris en compte dans le présent état, l'intéressé(e) avait-il (elle) la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public ?

OUI

NON

Si OUI, en quelle qualité : vacataire auxiliaire ouvrier stagiaire titulaire contractuel(le)
 du au

Cachet de la Préfecture	A	<input type="text"/>	le	<input type="text"/>
		Qualité	<input type="text"/>	
		Nom et signature	<input type="text"/>	